



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E104914

VALABLE JUSQU'AU 15/10/2023

ÉDITÉ LE 23/09/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/04/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 4 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 503 571 812 00026

Code NACE : 4391b

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 162102154 H 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 162102154 H 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : TERRE ET CIEL COUVERTURE

12 RUE DE LOUEZ  
62161 MAROEUIL

Téléphone : 03 21 15 56 22

Fax :

Portable : 07 89 28 73 09

Site Internet : www.terre-et-ciel-couverture.com

E-mail : terreetcielcouverture@gmail.com

Responsabilité légale :

AUBERT ERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	23/02/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Charpentier, Couvreur, Plâtrier / Plaquiste)	29/06/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	23/02/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLÉMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.